



VILLE DE MOLSHEIM
67120

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE
DE MOLSHEIM - MUTZIG ET ENVIRONS**

COMMUNES RATTACHEES : ALTORF - DACHSTEIN - DINSHEIM-sur-BRUCHE - ERGERSHEIM -
GRESSWILLER - MOLSHEIM - MUTZIG - SOULTZ-les-BAINS - WOLXHEIM



VILLE DE MUTZIG
67190

COMITE-DIRECTEUR
DU 27 JUIN 2019

**NOTE DE SYNTHESE
RELATIVE A L'ORDRE DU JOUR**

1° ADMINISTRATION GENERALE

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 28 MARS 2019

Voir en annexe.

2° RESSOURCES HUMAINES

2.1. RISQUE PREVOYANCE DES AGENTS TERRITORIAUX – ADHESION A LA PROCEDURE DE PASSATION D'UNE CONVENTION DE PARTICIPATION : MISE EN CONCURRENCE PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU BAS-RHIN

Par délibération N° 12-17 du 13 décembre 2012, le Comité-Directeur a décidé d'adhérer à la convention de participation mutualisée, d'une durée de 6 années, proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin pour le risque Prévoyance notamment.

Cette convention est arrivée à son terme et le Centre de Gestion propose de relancer une nouvelle mise en concurrence à ce titre.

Il est ainsi suggéré de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour le risque Prévoyance que le Centre de Gestion du Bas-Rhin va engager en 2019, conformément à l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

2.2. CONTRATS D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

Le SIVOM a souscrit, en date du 1^{er} mars 2016, pour une durée de 4 ans, un contrat d'assurance des risques statutaires auprès de GROUPAMA/CIGAC.

Ce contrat arrive à échéance au 31 décembre 2019.

Il est ainsi suggéré de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation d'un marché public d'assurances statutaires lancé par le Centre de Gestion du Bas-Rhin.

3° DIVERS ET COMMUNICATION

